

NOUVELLES ÉCONOMIQUES

États-Unis : un autre mois de fortes embauches

FAITS SAILLANTS

- ▶ L'enquête auprès des entreprises indique qu'il y a eu 273 000 nouveaux emplois en février, après un gain similaire en janvier (révisé de 225 000).
- ▶ La fabrication a gagné 15 000 emplois, après une baisse de 20 000 en janvier. Le secteur de la construction a gagné 42 000 emplois.
- ▶ Il y a eu 167 000 embauches nettes au sein des services du secteur privé, un résultat un peu plus modeste que les 195 000 nouveaux postes de janvier. Il s'est perdu 7 000 emplois chez les détaillants, après 5 800 pertes d'emplois en janvier. Les embauches au sein de la restauration ont atteint 52 600, la plus forte croissance depuis octobre 2017. Le secteur de la santé et de l'éducation a procédé à 51 000 nouvelles embauches. Il y a eu 41 000 nouveaux emplois au sein des services professionnels et 26 000 dans les services financiers. Le secteur public a procédé à 45 000 embauches.
- ▶ Le taux de chômage a légèrement diminué pour passer de 3,6 % en janvier à 3,5 % en février, un niveau atteint en novembre et en décembre derniers.
- ▶ Le salaire horaire moyen dans le secteur privé a crû de 0,3 % en février, après un gain de 0,2 % en janvier. La variation annuelle est passée de 3,1 % à 3,0 %.

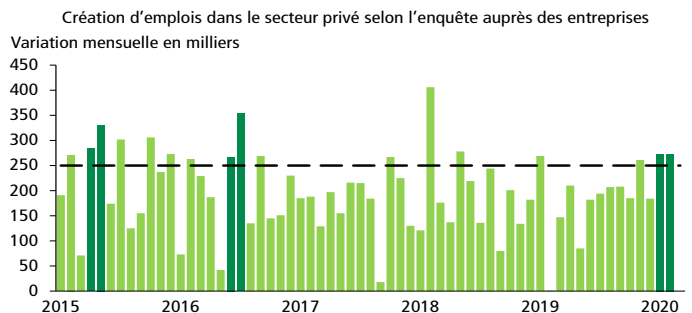
COMMENTAIRES

La création d'emplois est demeurée étonnamment très forte en février. Pour un deuxième mois consécutif, elle dépasse amplement les attentes du consensus qui s'établissaient à 175 000 pour février. C'est aussi la première fois depuis l'été 2016 que les gains mensuels dépassent 250 000 pendant deux mois consécutifs.

Cette très bonne performance de l'emploi contraste avec le sentiment des marchés qui sont davantage concentrés sur les nouvelles entourant le coronavirus. De plus, il est difficile de concilier la vigueur actuelle du marché du travail avec le fait que

GRAPHIQUE

Deux mois consécutifs de plus de 250 000 embauches pour la première fois depuis 2016



Sources : Bureau of Labor Statistics et Desjardins, Études économiques

les dirigeants de la Réserve fédérale (Fed) ont opté pour une baisse surprise de leurs taux directeurs il y a seulement trois jours.

Il est clair que les craintes concernant le coronavirus ont surtout pris de l'ampleur vers la fin du mois dernier, soit après que l'enquête de février sur le marché du travail a été effectuée. Donc, les effets sur l'emploi, s'il y en a de perceptibles à court terme, ne devraient commencer qu'en mars. Si c'est le cas, on peut s'attendre à ce que ce soient les services de voyage (niveau de 221 700 emplois en février) ainsi que les loisirs, l'hôtellerie et la restauration (niveau de 16 873 000 emplois) qui soient le plus touchés.

IMPLICATIONS

Dans leur communiqué de mardi dernier, les dirigeants de la Fed indiquaient que « les fondamentaux de l'économie américaine restent solides ». Les résultats de février du marché du travail s'inscrivent tout à fait en ce sens. Il reste maintenant à voir si les effets du coronavirus sur les marchés financiers, sur la confiance des ménages et des entreprises et, éventuellement, sur l'emploi changeront réellement cette donne.

Francis Généreux, économiste principal

François Dupuis, vice-président et économiste en chef • Mathieu D'Anjou, économiste en chef adjoint
Hélène Bégin, économiste principale • Benoit P. Durocher, économiste principal • Francis Généreux, économiste principal

Desjardins, Études économiques : 514-281-2336 ou 1 866-866-7000, poste 5552336 • desjardins.economie@desjardins.com • desjardins.com/economie

NOTE AUX LECTEURS : Pour respecter l'usage recommandé par l'Office québécois de la langue française, nous employons dans les textes et les tableaux les symboles k, M et G pour désigner respectivement les milliers, les millions et les milliards. MISE EN GARDE : Ce document s'appuie sur des informations publiques, obtenues de sources jugées fiables. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. En aucun cas, il ne peut être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux présentés sont indicatifs seulement parce qu'ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marchés. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins n'assument aucune prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et les prévisions figurant dans le document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins. Copyright © 2020, Mouvement des caisses Desjardins. Tous droits réservés.